

## L'Édito



L'un des points importants du plan d'aménagement et de développement durable (PADD) adopté à l'unanimité en conseil municipal de septembre est, enfin, la situation du commerce en centre-ville. En effet, la construction de la galerie commerciale « les rives du lac » et l'agrandissement des grandes surfaces (hypermarché et jardinerie) ont créé un déséquilibre économique, il faut le prendre en compte. Chacun peut constater que la zone commerciale du centre-ville tend ces dernières années à se restreindre. Si nous souhaitons éviter la disparition de nos commerces, l'action publique est indispensable. **Pour concrétiser les orientations théoriques du plan d'aménagement, nous suggérons à la municipalité d'organiser des états généraux du commerce rassemblant très largement tous les acteurs économiques.**

Serge ODEYE, conseiller municipal et communautaire

## Pour des états généraux du commerce !

Nous pourrions débattre des points suivants :

- ⇒ Rénover les parkings disponibles : c'est important qu'ils soient non seulement clairement indiqués mais aussi agréables et soignés ;
- ⇒ Réaménager la place du vieux marché avec des objectifs clairs ;
- ⇒ Revoir et créer avec la CCPI (qui a cette compétence) une signalétique commerciale et artisanale digne de ce nom ;
- ⇒ Améliorer la circulation en centre-ville : de nombreux habitants l'évitent à cause d'un manque évident de fluidité, trouver un juste équilibre entre le piéton et la voiture :
  - ⇒ Habiller les vitrines des commerces vides pour éviter une impression de zone en déclin ;
  - ⇒ Avoir un centre-ville propre et agréable à vivre avec, au moins, le passage d'une balayeuse systématiquement le samedi après le marché ;
  - ⇒ Réfléchir à une optimisation de l'éclairage public ;
  - ⇒ Trouver du mobilier urbain pour un meilleur cadre de vie : bancs, fleurissement...
  - ⇒ Améliorer l'accessibilité du centre et des commerces aux personnes à mobilité réduite ;
  - ⇒ Exercer le droit de préemption par la commune des baux commerciaux et même parfois des murs lorsque cela s'avère nécessaire. C'est important à plusieurs titres :
    - éviter que seuls des commerces de service ne s'installent ;
    - Permettre une certaine maîtrise du montant des baux commerciaux (trop de banques ou d'assurances = renchérissement des loyers et installation plus difficile d'autres commerces) ;
- Faciliter l'agrandissement des commerces afin qu'ils atteignent une surface viable.



## Nous sommes favorables à la création d'un poste de manager commercial qui travaillerait :

- ✚ à l'adaptation de nos commerces à la « révolution internet » avec diverses possibilités comme la création d'un site internet « les vitrines de Saint-Renan »
- ✚ Et pourquoi pas aller jusqu'à la création d'une rue commerçante « connectée » en développant des applications spécifiques de e-commerce ;
- ✚ à faire en sorte qu'une animation commerciale régulière se développe en ville ;
- ✚ Sur l'étude de la création d'un espace de stockage pour les commerces du centre-ville pour libérer de l'espace commercial ;
- ✚ Etudier au cas par cas la création de logements à l'étage du commerce lorsque cela est possible (plus nous aurons des habitants plus il y aura des clients potentiels) ;
- ✚ Grâce à une connaissance du terrain, trouver les pistes qui permettent de rationaliser les coûts de fonctionnement (approvisionnement, téléphonie, énergie, un salarié pour plusieurs commerçants...) ...

Ce poste de manager pourrait d'ailleurs être mutualisé avec d'autres communes qui rencontrent le même problème sur le territoire de la CCPI.

La municipalité doit créer les conditions d'une dynamique partagée avec les commerçants en favorisant le développement de l'UCAR (Union des Commerçants et Artisans Renanais) qui doit devenir l'interlocuteur privilégié et crédible de la municipalité en augmentant son nombre d'adhérents. Par ailleurs, il appartient aux commerçants de désigner leurs représentants à l'office du tourisme et non à la mairie de les choisir.

**Donnons-nous les moyens d'une politique commerciale ambitieuse !**

## Café-débat : une réussite !



Le 10 octobre s'est tenu un café-débat à l'Espace Racine où les élus du nouvel Elan de Saint-Renan ont pu faire part de leur travail et leur vision de la politique menée par la majorité. De nombreux sujets ont été abordés : parking de ty-colo gagné sur le lac, terrain synthétique, "travail" dans les commissions (qui ne sont bien souvent que des commissions d'information (et encore)...), procédure devant le tribunal administratif sur le débat d'orientation budgétaire, travaux au musée sans projet muséal, mutualisation avec les autres collectivités, transferts de compétences, commerces du centre-ville... Nous reconduisons ce moment de convivialité et d'échange.

## Emplacement de la Salle de Sport du Nouveau collège : Nous disons NON !

La municipalité de Saint-Renan souhaite construire la salle de sport du futur collège à 500 m à pied de celui-ci. Cela complique l'organisation des déplacements et des activités sportives des collégien(ne)s. **Nous demandons à la municipalité de revoir son projet en créant une salle dans l'enceinte du collège** avec des accès indépendants entre les collégiens et les autres.

## Rénovation du musée : un investissement pour qui ? pour quoi ?

Le bâtiment du musée va être rénové à hauteur de 400 000 € pour la charpente, les huisseries, les sanitaires l'accessibilité... Aucun projet muséal d'importance malgré les 75 000 € d'études réalisées entre 2010 et 2014 n'a été adopté pour soutenir et justifier cet investissement. Nous appelons de nos vœux que cet équipement soit pleinement exploité pour améliorer l'attractivité du centre-ville.

### *Le coin des brèves :*

#### *Nos enfants en cage :*



L'aire de « loisirs » du lac de Ty colo inaugurée le 24 octobre ressemble plus à une prison avec ses heures de visites qu'à un espace de liberté pour le loisir de nos jeunes. Pourquoi un grillage de 2 mètres de hauteur pour protéger de jeunes enfants et des heures d'ouvertures trop restreintes ? Non seulement cela ne dissuadera pas les vandales mais en plus cela crée un sentiment d'enfermement et de frustration : Faisons confiance à notre jeunesse !

### *Grand jeu concours : Cherchez l'interdiction manquante !*



Vous souhaitez recevoir cette lettre par mailing ? Inscrivez-vous sur le site internet [www.nouvelelansaintrenan.fr](http://www.nouvelelansaintrenan.fr)

Rédaction : le nouvel élan de Saint-Renan – Mairie – Place Léon Cheminant – 29290 Saint Renan.